

Cher(e)s collègues,

A quelques jours de la fin attendue, et espérée, du confinement strict qui a eu un impact fort sur notre vie quotidienne, mais aussi dans l'organisation de nos missions de service public, je tenais à vous faire d'ores et déjà part des grandes lignes de ma décision à venir s'agissant de la reprise des activités sur les campus universitaires. Il m'a semblé utile de vous en faire part dès aujourd'hui, afin de faciliter l'organisation de la poursuite des activités d'enseignement.

La réouverture des campus, dont la mise en œuvre restera totalement soumise à l'évolution de la situation sanitaire et aux règles déterminées par les autorités compétentes en Nouvelle-Calédonie, se déclinera en 3 phases :

1. **Du lundi 29 mars au samedi 03 avril, maintien d'une dernière semaine d'enseignement à distance.**
Parallèlement, une phase de sauvegarde sera engagée sur les campus permettant de préparer l'accueil du public, tout en laissant aux personnels enseignants la possibilité d'accéder à leur bureau (dès le lundi 29 mars à 13h00).
Les autres personnels pourront reprendre leur activité dans la semaine sur les campus, sur proposition de leur supérieur hiérarchique et après avis favorable de la direction générale, en charge gestion du plan de reprise des activités.
2. **Du mardi 06 avril au samedi 10 avril, semaine de vacances étudiantes,** selon le calendrier universitaire initial, qui reste donc inchangé sur ce point.
Une reprise partielle des services d'accueil des étudiantes et étudiants (hors enseignement) sur les campus sera organisée, leur permettant de reprendre leur résidence d'études et de retrouver, pour certain, un accès plus régulier à internet.
3. **A compter du lundi 12 avril :** reprise des enseignements en présentiel, sur les campus, tenant compte des éventuelles règles sanitaires, notamment de distanciation physique, qui seront en vigueur.

Je vous adresserai rapidement les mesures plus détaillées s'agissant de l'organisation des services sur le campus et des règles applicables en matière de gestes et mesures barrières durant ces 3 phases (exemple : mise à disposition de masques par l'UNC pour ses personnels permanents, gestion des espaces communs, etc.).

Un message spécifique est adressé aujourd'hui par mes soins aux étudiants, reprenant la chronologie en 3 phases de l'organisation des enseignements pour les jours à venir, jusqu'au 12 avril inclus.

Je mesure les efforts à venir pour permettre aux étudiantes et étudiants de réussir leur année, autant que j'ai déjà pu mesurer tous les efforts que vous avez, toutes et tous, déjà déployés pour assurer la continuité des activités, notamment pédagogiques, durant cette période de confinement.

Je sais en tout cas pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre sens des responsabilités pour la meilleure mise en œuvre de ce plan de reprise des activités, au bénéfice de l'université et de ses usagers.

Bien cordialement,

Gaël Lagadec